

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
CANTON DE CAULNES
COMMUNE DE CAULNES

SEANCE DU 17 MAI 2016

L'an deux mil seize le dix sept mai à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
OUICE Christelle, FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS André,
BOUGAULT Patricia, Adjointes au Maire.
BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline, DESRIAC Jean-Paul,
GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, GUILLOU Marie, LE MOAL Marina,
MAILLARD David, MURGALE Gérard, RENAUD Nicole.

Absents excusés : Marylène BERHAULT -

Pouvoirs : Jean-Yves NOGUES a donné pouvoir à Jean-Paul
DESRIAC

Secrétaire de séance : Marie GUILLOU

Services Périscolaires – Présentation des bilans financiers –

Les bilans des services RESTAURANT SCOLAIRE, GARDERIE, TAP (Temps Aménagement Périscolaire) sont transmis et présentés au Conseil Municipal par Mesdames Christelle OUICE et Patricia BOUGAULT.

Délibération 2016/05/01 – TARIFS COMMUNAUX au 1^{er} septembre 2016 -

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- fixe comme suit les tarifs des services communaux

GARDERIE	2014	2015	2016
matin	1.34	1.35	1.37
Soir	2.42	2.44	2.47
	3.02	3.05	3.08
Matin et soir	2.78	2.81	2.84
	3.51	3.55	3.59
Gratuit à partir du 3 ^{ème} enfant			

	Services	1.09.2014	1.9.2015	1.9.2016
DROITS DE PLACE Marché	Au mètre linéaire	0.50	0.50	0.50
TENNIS	Carte individuelle	43.00	43.50	44.00
	Carte jeune 10.18	21.50	22.00	22.50
	Heure	6.30	6.40	6.50
	Semaine	21.50	22.00	22.50
PHOTOCOPIES	Format simple – 1 face	0.35	0.35	0.35
	Format simple – 2 faces	0.45	0.45	0.45
	Format double – 1 face	0.60	0.60	0.60
	format double - 2 faces	0.80	0.80	0.80
RESTAURANT SCOLAIRE	Enfant Scolarisé Caulnes et st Jouan de l'Isle	2.75	2.80	2.83
	½ tarif pour le 3ème (4ème enfant gratuit)	1.37	1.40	1.42
	Communes ext (prix de revient depuis le 9.05)	4.64	5.06	5.31
	Enseignant	5.10	5.10	5.31
TRANSPORT SCOLAIRE	Par enfant et par trimestre	31.30	31.60	32.00
	A partir du 3ème enfant	15.65	15.80	16.00
CONCESSIONS CIMETIERE	15 ans	54.00	54.50	55.50
	30 ans	102.00	103.00	104.50
	50 ans	183.00	185.00	187.00
CAVE URNE	15 ans	173.00	175.00	177.00
	20 ans	224.00	226.00	228.50
	30 ans	345.00	348.00	351.50
COLOMBARIUM	10 ans	216.00	218.00	220.00
	15 ans	324.00	327.00	330.00
	20 ans	431.00	435.00	439.00
	30 ans	647.00	653.00	660.00
	Dispersion des cendres	26.00	26.50	27.00

TAXE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT		700.00	707.00	750.00
MAISON DES ASSOCIATIONS				
- Repas de famille		106.50	107.50	109.00
- Vin d'honneur		54.00	54.50	55.00

SALLE DES FETES -

	GRANDE ET PETITE SALLE		PETITE SALLE	
	<u>Caulnes</u>	Hors commune	<u>Caulnes</u>	Hors commune
Bal – thé dansant	199.00	301.00		
Banquet Buffet avec bal/mariage Repas de famille	239.50	327.50	137.50	203.00
Réunions	81.00	96.00	64.00	64.00
Vin d'honneur	64.00	71.00	44.00	51.00
Chauffage	44.00	44.00	23.50	23.50
Heure de ménage	16.00	16.00	16.00	16.00
Sono	inclus	Inclus	inclus	inclus

Pont bascule	2013	2014	2015	2016
Coop de broons	2050.00 au 1.1.2014	2100.00 au 1.1.2015	2150.00 au 1.1.2016	2 200.00 1.1.2017
La pesée	2.00	2.00	2.50	2.50

Ne prend que les pièces de 2 , 1 et 0.50 euros.

	2013	2014	2015	2016
Local rue st Méen (asso. à but lucrative)	63.00/an	64.00/an	65.00/an	66.00
Salle des fêtes (asso. à but lucratif)	52.00/mois	53.00/mois	53.50/mois	54.00

ALSH DU MERCREDI (en fonction des ressources)

- Pour une ½ journée, repas compris :

< 512	entre 512 et 695	entre 696 et 884	entre 885 et 1137	> 1137
5 €	6 €	8,50 €	9,50 €	10,50 €

T.A.P Temps Aménagement Périscolaire

20 euros/AN/ENFANT

Délibération 2016/05/02 – PERSONNEL COMMUNAL – ratio d'avancement de grade 2016 après avis du Comité Technique Paritaire –

Pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promu est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant toutes les conditions pour cet avancement et qualifiés de « promouvables ». La collectivité a l'obligation de déclarer dans tous les grades l'ensemble des effectifs promouvables et le conseil municipal fixe un ratio indiquant au Maire le nombre maximum d'agents pouvant être promu. **Le Maire reste libre de nommer ou non les agents à un grade d'avancement dans la limite de ce nombre maximum en fonction de la manière de servir de l'agent .**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal

Entendu la proposition de Monsieur le Maire,

- VOTE les ratios d'avancement suivants :

GRADE AVANCEMENT	NB AGENT PROMOUVABLES	RATIO (%) 2015 – NOMBRE DE PROMOTIONS AUTORISEES
Directeur	1	0 (ville + 40 000 h)
1 agent technique principal 1 ^{ère} classe	1	100 %
3 Agent technique 1 ^{ère} classe	3	100 %
Total	5	4

Délibération 2016/05/03 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – extension du réseau eaux usées rue de Broons - lancement d'une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre – marché inférieur à 25 000 euros HT.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'extension du réseau eaux usées de la rue de Broons mérite d'être réalisée : 16 maisons sont raccordables et des terrains non bâtis aujourd'hui pourront être raccordés à l'avenir. Ces travaux pourraient être réalisés en 2017.

Un dossier de demande de subventions doit être déposé en janvier 2017 auprès de l'Etat (DETR) et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter 3 devis auprès de Cabinets de maîtrise d'œuvre
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'offre économiquement la mieux-disante (marché inférieur à 25 000 euros HT).

INFORMATIONS :

. **Personnel communal** – passage à 1607 heures annuel à compter du 1^{er} septembre 2016. Réunion d'information du personnel communal – Avis du Comité Technique Paritaire – Délibération du Conseil Municipal en juin - Projet de protocole d'accord transmis aux Conseillers Municipaux.

. **Restaurant scolaire** : visite de la cuisine centrale de l'EHPAD de Rochefort en Terre le 31 mai avec la commission et Madame LECLERC.

. **Rue de Broons et Rue d'Yvignac la Tour** : Pour préparer le dossier d'aménagement des rues de Broons (2018) et rue d'Yvignac la Tour (2019) le Conseil Municipal décide de solliciter le CAUE pour préparer le cahier des charges pour la recherche d'un maître d'œuvre.

. **Achat terrain Le Boscher** – le point –

. **Etudiants sur le site de Ville Gate** – en Juin.

. **Nids de frelons asiatiques** : compétence communautaire.

. **Périmètre de DINAN-AGGLO** – Arrêté de Monsieur le Préfet du 29 avril 2016 avec liste des communes transmis aux Conseillers Municipaux.

. **POLE ENFANCE** : commission ouverture des plis le VENDREDI 27 MAI à 14H00.

Marylène BERHAULT , Patricia BOUGAULT, David MAILLARD , membres titulaires
André DUPAS, Hubert GUERIN, Gérard MURGALE, membres suppléants.

Le Cabinet d'Architecte présentera son rapport d'analyse des offres le vendredi 10 juin à 14h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.